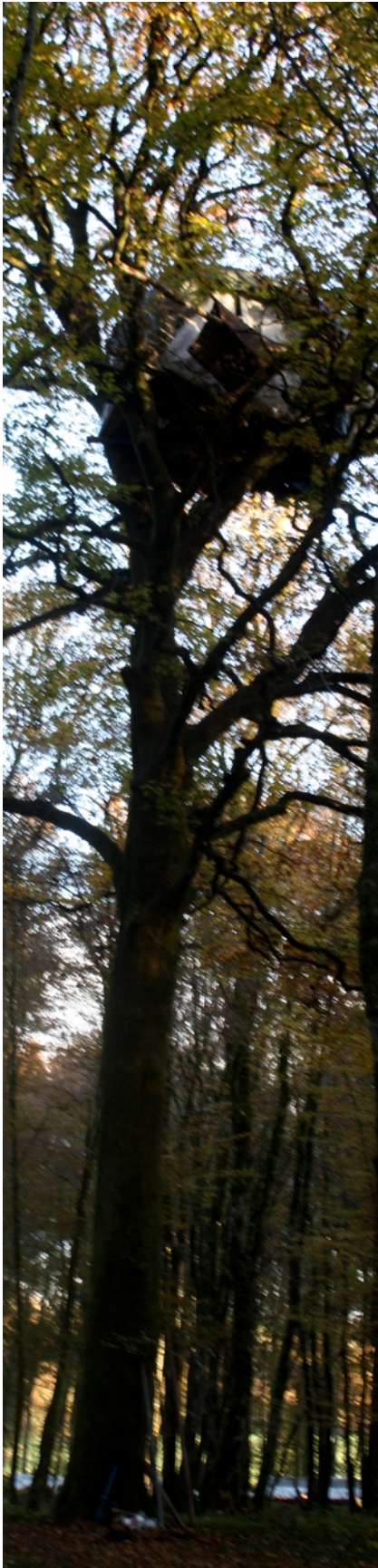


NOUS HABITONS TOU-TES LE BOIS LEJUC !

LE 25 JANVIER SOUTENONS SVEN À SON PROCÈS



Depuis quelques mois le Bois Lejuc est occupé en résistance aux travaux de l'ANDRA, l'agence d'enfouissement de déchets nucléaires, qui menace de le détruire pour entamer les chantiers préliminaires au projet. Après avoir déjà défriché près de 8 hectares de forêt et bâti un mur d'enceinte de 1,2km, l'été dernier, l'ANDRA essayait coup sur coup une défaite juridique et militante. Le 1^{er} août le tribunal de Bar-le-Duc condamnait l'entreprise à cesser tout défrichement illégal et à remettre en état le bois. Le 14 août, près de 400 personnes détruisaient le mur dans une forêt désertée la veille par gendarmes et vigiles. Les rats quittaient le navire ...

Dans une forêt mutilée et jonchée des ruines du mur, la vie a repris ses droits sur le ballet des machines : animaux et occupant-es se sont reconstruit un espace. D'abord à la cime des arbres puis à leur pied, jour après jour, des cabanes ont fleuri un peu partout dans le sud du Bois Lejuc. Avec Sven, habitant déclaré du Bois, nous avons consacré un temps précieux à construire des structures d'accueil pour les dizaines de soutiens qui sont venus dans le bois tout au long de l'automne. Par notre présence dans la forêt, par tous temps, et même à présent au coeur de l'hiver, nous affirmons notre détermination à sauver le Bois Lejuc et nous opposer à tous travaux de l'ANDRA !

Le 25 janvier, suite à une procédure de justice à son encontre, Sven est convoqué à 9h au tribunal de Bar-le-Duc.

Nous appelons à venir nombreu-ses le soutenir mercredi matin devant le tribunal et à lui manifester votre soutien massif en lui écrivant une carte postale au *Haut Chemin, 55290 Mandres-en-Barrois* ou un mail sur sven.lind@riseup.net dès maintenant.